

Compte rendu du Conseil municipal du 23 septembre 2022

Présents : Jean Marc DELBOS, Sébastien LAC, Christine LEBRETON, Arnaud BELHOMME, Laetitia BESSE, Danièle DEGOUL, Yves GOUTAL, Christian LESCURE, Laurent LIEUTAUD, Philippe MAIMPONTE, Xavier DAYRAL.

1. Approbation du CR du CM du 31 août

Compte rendu approuvé à l'unanimité.

2. Compte rendu de la commission d'embauche

Lors du conseil municipal précédent, nous avons décidé de créer une commission d'embauche et de nous faire aider par le Centre de Gestion de la Fonction Publique du Cantal.

Nous avons délégué au centre de gestion la réception des candidatures et nous en avons reçu 11.

La commission en a écarté 5 et en a convoqué 6 pour un entretien le 19 septembre à Chaussenac.

Sur les 6 nous avons eu un désistement et 2 qui ne se sont pas présentés.

Donc la commission d'embauche aidée de M. GRAMONT délégué du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Cantal, ont mené 3 entretiens.

Une candidature sort du lot, il s'agit de Mr Jérôme Mercadier qui habite à Escladines et nous proposons de lui faire un CDD de 6 mois en commençant le 17 octobre.

- Votes pour 10
- Votes contre 0
- Abstention 1

3. Point PMS

Nous avons reçu Mme Guesdon et son épouse Fabienne pour évoquer les raisons de leur départ qui est acté au 1er décembre.

4. Révision des tarifs et de la durée des concessions funéraires.

- les tarifs actuels sont les suivants :
 - concession à perpétuité
 - 80€ pour un emplacement de 2m² et 150€ pour 4m².
- le conseil propose de les modifier ainsi :
 - Concession de 30 ans
 - 100€ pour un emplacement de 2m² et 200€ 4m²
- pour le columbarium nous proposons
 - 850€ pour une case pouvant contenir deux urnes avec deux plaques signalétiques.

- Votes pour 11
- Votes contre 0
- Abstention 0

5. Points divers

Nous avons reçu les devis et estimations budgétaires suivantes :

- devis pour remplacer la porte du garage de la maison de Bellevue environ 1500 € ;
- devis pour restauration du retable à l'église pour 14900€ HT il est possible d'aller chercher des subventions auprès de la DRAC ;
- enfouissement des réseaux électriques à fils nus :
 - Le syndicat d'départemental d'énergie prendrait à sa charge l'enfouissement de la ligne existante entre l'entrée de Chaussenac (Vidal et le Tilleul soit environ 700 à 800 m.
 - Mais il reste à la charge de la commune l'éclairage public (achat et pose de candélabres) pour 20 à 25000€.
 - Une partie de l'enfouissement du réseau téléphonique serait aussi à la charge de la commune pour 18 à 20000€
 - Enfin si nous voulions faire enfouir le réseau téléphonique entre Vidal et la Grille, il en coûterait à la commune environ 20000€.
 - Au vu de ces coûts élevés, ces dépenses ne seront pas retenues pour 2023.
- Un point est fait sur l'avancement des travaux à l'école ;
- Une discussion s'engage sur la forêt, sur l'identification des parcelles de particuliers et la possibilité de valorisation de ces parcelles... aucune décision n'est prise.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le conseil est levé à 21h15